

DE JEPS

PERFECTIONNEMENT SPORTIF

MENTION RUGBY À XV

LE MÉTIER

Le titulaire du DEJEPS spécialité Perfectionnement Sportif mention Rugby à XV exerce des missions d'entraînement ou de cadre technique. Ce diplôme confère à son titulaire les compétences en rugby à XV pour la **conception de programmes** d'entraînement, la coordination de la **mise en œuvre d'un projet de structure (club, comité, ligue)**, la conduite d'une démarche de perfectionnement, la conduite d'actions de formation de cadres. Il peut être également amené à exercer auprès de **tous publics compétiteurs**. Il agit de manière autonome en tant qu'entraîneur d'équipe 1 de Fédérale 1, Espoir, Crabos des associations supports des clubs professionnels, en tant que directeur sportif de club de Fédérale 1, 2 et 3.

ORGANISATIONS GÉNÉRALES

- Inscription : avant le 02 août 2021
- Épreuves de sélection : le 01 septembre 2021
- Début de formation : le 04 octobre 2021
- Fin de formation : le 23 septembre 2022
- 18 semaines en centre de formation (623h)
- 28 semaines en clubs ou comités (910h)

LE DEJEPS RUGBY À XV

- UC1 : La conception des programmes de perfectionnement
- UC2 : Coordination de la mise en œuvre d'un projet de perfectionnement
- UC3 : La conduite d'une démarche de perfectionnement
- UC4 : Encadrer le rugby à XV en toute sécurité

CONDITIONS D'ACCÈS

- Avoir 18 ans au minimum
- Être titulaire du PSC1 (premiers secours)
- Satisfaire aux exigences préalables à l'entrée en formation.

EXIGENCES PRÉALABLES

- Attester d'une pratique minimum de trois saisons sportives au sein d'une équipe du rugby à XV évoluant en compétition
- Justifier d'une expérience d'encadrement d'une équipe (école de rugby, jeunes ou seniors) en rugby à XV pendant au moins une saison sportive
- Satisfaire aux épreuves de sélection de l'organisme de formation

DE JEPS PERFECTIONNEMENT SPORTIF MENTION RUGBY À XV

CONDITIONS FINANCIÈRES

- Heures OF facturées à 9.15/heure
- Facturation en fonction du positionnement établi par le formateur référent
- Pas de frais d'inscription

FINANCEMENTS POSSIBLES

- Contrat d'apprentissage
- Formation professionnelle continue
- Financement personnel
- Formation éligible au CPF

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

✉ Christophe Rodier
c.rodier@adps-formation.com

CONTACT

ADPSORMATION

✉ contact@adps-formation.com

☎ 04.73.30.44.65

f ADPS Formation